

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : La commission d'accessibilité bientôt à...

## La commission d'accessibilité bientôt à l'œuvre

[Réagir](#)
[Envoyer](#)
[Imprimer](#)

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de la voirie, des espaces publics, de l'habitat collectif et des établissements recevant du public dans un délai de dix ans, soit pour le 1er janvier 2015. La ville de Nogent n'a pas raté le train et s'apprête à travailler à la mise en conformité de ses installations accueillant du public. Conformément à la loi, une commission d'accessibilité a été créée à Nogent et un audit commandé à un bureau d'étude. Ses conclusions seront rendues dans les prochains jours et présentées le 17 septembre en commission.

« En fonction du diagnostic, le cabinet nous fera des propositions de travaux et d'aménagements pour rendre les lieux publics accessibles, indique Hugues Fadin, maire adjoint. À nous, ensuite, d'établir des priorités. Ces travaux représentent de lourds investissements, pas seulement pour Nogent. Certaines petites communes avec un budget restreint auront des difficultés à se mettre en conformité avec la loi »

La voirie devra également être mise aux normes. « Aucun délai n'est fixé en la matière, note Jean-Marc Odile, le responsable des services techniques de la ville. Les aménagements se feront au fur et à mesure des travaux de voirie.

Ils amélioreront le confort des personnes en fauteuil mais aussi de toutes les personnes à mobilité réduite, ce qui inclut les personnes âgées, les personnes qui transportent des enfants en poussettes, etc. »

M.G



[Agrandir la photo](#)

À Nogent, une commission d'accessibilité a été créée et un audit commandé à un bureau d'étude. Ses conclusions seront examinées prochainement

Haut de page

Article paru le : **2 septembre 2010**

[Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#)
[Imprimer cet article](#)

### Les commentaires (0 commentaires)

[» Tous les commentaires](#)

### Réagir à cet article ou alerter le modérateur \*

Login (Email) :

Mot de passe :




[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !

\* Vous avez la possibilité d'alerter le modérateur de tout contenu injurieux, diffamatoire ou raciste, attentatoire aux bonnes mœurs, à caractère violent ou pornographique, ou encore susceptible par leur nature de porter atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la protection des enfants et des adolescents.



## L'actu En images

La rue se mobilise contre la politique sécuritaire

2/10



	Mentions légales	Qui sommes-nous ?	Contactez-nous		
				<input type="text" value="Rechercher"/>	
<b>Actualités</b>	<b>L'actu de vos villes et cantons</b>	<b>Communautés</b>	<b>Services</b>	<b>Petites Annonces</b>	<b>Groupe Hersant Média</b>
France/Monde	Bar-sur-Aube	Forums	Agenda	Immobilier	L'Union
Economie	Bar-sur-Seine	Publiez vos photos	Guide touristique	Automobile	Libération Champagne
Politique	Nogent-sur-Seine	Visitez la galerie photos	Météo	Emploi	L'Aisne Nouvelle
Société	Romilly-sur-Seine	Proposez un événement	Concours	Emploi local	Paris Normandie
Faits divers / Justice	Arcis-sur-Aube	Communiquez vos infos	Programmes télé	Bonnes affaires	La Provence
Culture & loisirs			Gérez votre	Villégiatures	Nice Matin
Sports			abonnement papier	Passer une annonce	Corse Matin
L'Estac	<b>Votre département à la loupe</b>		S'inscrire sur le site	<b>Annonces légales</b>	Var Matin
Dossier	Ma commune à la une		S'abonner aux newsletters		
	Une date - une histoire		S'abonner aux alertes actu		
	Paroles de Champenois				
	Généraliste				

